

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée ordinaire du 9 décembre 2019 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence du maire Marc- Antoine Pelletier et les conseillers suivants :

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Valérie Roberge          | siège no : 1 |
| Christiane Blouin        | siège no : 2 |
| Stéphanie Blouin Lacasse | siège no : 3 |
| Darkise Richard          | siège no : 4 |
| Louise Morin             | siège no : 5 |
| Charles Beauchemin       | siège no : 6 |

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2019**

RÉSOLUTION  
141-12-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 9 décembre soit ouverte.

ADOPTÉE

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION  
142-12-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

**ADOPTION DES MINUTES DU 11 NOVEMBRE 2019**

RÉSOLUTION  
143-12-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

**ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019**

RÉSOLUTION  
144-12-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance extraordinaire du 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

**Payables de décembre**

|                             |          |                  |
|-----------------------------|----------|------------------|
| Rémunération des employés   |          | 4 242,05 \$      |
| Rémunération des élus/Maire | 478,03\$ | 478,03 \$        |
| Conseillers                 | 159,78\$ | <u>958,68 \$</u> |
|                             |          | 5 678,76 \$      |

**Dépenses fournisseurs** 88 512.44 \$

**Total des dépenses de décembre** 94 191.20 \$

**Revenus de novembre**

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Taxes municipales                              | 1 000,00 \$               |
| Location de la salle                           | 100,00 \$                 |
| Entreprises Pajula (Commandite projet musique) | 100,00 \$                 |
| MMQ (Ristourne assurances)                     | 895,00 \$                 |
| AIM recyclage                                  | 39,60 \$                  |
| Revenu Canada (Remboursement AE et impôt)      | 201,21 \$                 |
| Kenorland Commandite fête de Noël des enfants  | 500,00 \$                 |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b><u>2 835,81 \$</u></b> |

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**ADOPTION DES PAYABLES DE DÉCEMBRE**

RÉSOLUTION  
145-12-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter les payables de décembre au montant de **5 678.76 \$** pour les salaires des élus et employés, **88 512.44 \$** pour les fournisseurs et **2 835.81 \$** pour les revenus, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

**Correspondance**

**4.0**

**LISTE DES PROPRIÉTAIRES VENTE POUR TAXES/RÉSOLUTION**

La secrétaire informe le conseil qu'elle doit transmettre à la MRC la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes ainsi que les résolutions du conseil :

- Demandant à la MRC de procéder à la vente;
- Mandatant un représentant pour protéger ses créances (Articles 1038 CM);
- Établissant le taux d'intérêt pour chacune des années touchées par la vente.

RÉSOLUTION  
146-12-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de transmettre la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes ainsi que les résolutions du conseil :

- Demandant à la MRC de procéder à la vente;
- Mandatant Nathalie Lyrette, secrétaire trésorière, pour protéger ses créances (Articles 1038 CM);
- Établissant le taux d'intérêt à 24 % pour chacune des années touchées par la vente.

ADOPTÉE

**4.1**

**PROGRAMMATION DE TRAVAUX RÉVISÉE/PROGRAMME TECQ 2014-2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rochebaucourt a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

RÉSOLUTION  
147-12-19

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que :

- la Municipalité de Rochebaucourt s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité de Rochebaucourt s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

- la municipalité de Rochebaucourt approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux joints à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité de Rochebaucourt s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité de Rochebaucourt s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité de Rochebaucourt atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

**4.2 CALENDRIERS/ PLASTIFICATION/RÉSOLUTION**

La secrétaire informe le conseil des dates pour les sessions régulières 2020, des dates des cueillettes des ordures et matières résiduelles 2020 et informe que les calendriers seront plastifiés recto/verso.

RÉSOLUTION  
148-12-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'accepter le calendrier des sessions régulières, le calendrier des cueillettes ainsi que la plastification de ceux-ci.

ADOPTÉE

**4.3 SOUMISSIONS REÇUES SYSTÈME DE CHAUFFAGE/RÉSOLUTION**

La secrétaire informe le conseil que nous avons reçu les soumissions suivantes pour l'installation du nouveau système de chauffage dans le garage :

- Propane Élite, au montant de 3 542 \$ avant taxes;
- Gilles Morin Chauffage, au montant de 7 240 \$ avant taxes;
- Entreprises Lanoix-Larouche inc, au montant de 8 700 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION  
149-12-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'accepter la soumission de Propane Élite mais avec l'aérotherme à 200 000 BTU.

ADOPTÉE

**4.4 SOUMISSIONS COMPRESSEUR GARAGE/RÉSOLUTION**

La secrétaire informe le conseil que nous avons reçu les soumissions suivantes pour l'achat d'un compresseur pour le garage.

- M&M Nord-Ouest au montant de 2 970 .84 \$ avant taxes;
- Millaire et Godbout inc au montant de 3 515.94 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION  
150-12-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Morin et unanimement résolu d'aller de l'avant avec la soumission de Milaire et Godbout inc.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.5 DÉCLARATION DONS ET AUTRES AVANTAGES/DÉPÔT DU RÉGISTRE**

La secrétaire informe le conseil qu'une déclaration devra être faite si les membres du conseil reçoivent des dons ou autres avantages.

Aucun conseiller n'a quelque chose à déclarer.

**4.6 OFFRE POUR ACHAT NIVELEUSE**

La secrétaire informe le conseil que Stéphane Bourassa a fait une offre d'achat de 2 500 \$ pour la niveleuse

RÉSOLUTION  
151-12-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'accepter l'offre d'achat mais de ne pas inclure les chaînes, l'aile et les pneus dans la vente

ADOPTÉE

**4.7 PAUSE**

Il y a une pause de 15 minutes.

**4.8 INFORMATIONS CONSEILLERS**

La conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse a remarqué que le ménage du sous-sol doit être fait.

RÉSOLUTION  
152-12-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bouin-Lacasse, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de demander à la femme de ménage de faire l'entretien complet du sous-sol.

La conseillère Christiane Blouin demande s'il est possible d'aviser le journalier de dégager la neige en avant de la poubelle rouge.

ADOPTÉE

**4.9 INFORMATIONS MAIRE**

Le maire, Marc-Antoine Pelletier, nous informe que la MRC a 400 000 \$ pour les différents projets 2020. Le préfet Sébastien D'Astous a été réélu. Il y aura des changements concernant le bureau de la SAAQ. Il demande des informations sur la lettre envoyée par le comité de bénévoles concernant l'aide financière au déneigement. Il présente le logo de la MRC d'Abitibi.

**4.10 VARIA**

**MODIFICATIONS HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

La secrétaire informe le conseil qu'à partir de janvier 2020, nous serons en mesure d'ouvrir le bureau municipal du lundi au jeudi de 9 h à 15 h.

RÉSOLUTION  
153-12-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'ouvrir le bureau du lundi au jeudi de 9 h à 15 h.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**CIRCUIT DES PONTS COUVERTS**

La secrétaire informe le conseil de la relance de l'agente de développement touristique de la Maison du tourisme d'Amos concernant le projet de mise en valeur des ponts couverts de notre municipalité.

RÉSOLUTION  
154-12-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de refuser de faire partie du circuit car nos ponts sont trop endommagés. Il est à noter que s'ils acceptent de payer les frais de la réalisation en totalité du projet que le pont de l'original est le seul qui peut faire partie du projet.

**4.11 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a eu une période de question.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

---

Marc Antoine Pelletier, maire

---

Nathalie Lyrette, sec. très.